

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

Rénovation de l'éclairage public du viaduc de Morlaix

Le montant des travaux est estimé à 120 000 € HT soit 144 000 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Fourniture de 18 spots LED « éclairage cheminement piétons »	10 000	12 000
Fourniture de 34 modules RGBW « illuminations des arches périphériques – 9 arches avec une disposition de gestion DMX	100 000	120 000
Reprise de câblage et alimentation électrique	10 000	12 000
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	120 000	144 000
Ville de Morlaix	60 000	84 000
Etat (DSIL 2022) - 50 % de la dépense HT	60 000	60 000
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	120 000	144 000

A Morlaix, le 16 juin 2022



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*